



## ***AVIS PUBLIC***

### **Séance extraordinaire/Avis de motion et dépôt du projet de règlement 394**

Est donné par le soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint :

**QU'**une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité convoquée par la mairesse Louise Chamberland sera tenue à l'Édifice de la mairie situé au 7, rue Caron, **le lundi 16<sup>e</sup> jour de décembre 2024 à 19 h 30** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 394 décrétant les taux de taxes et le tarif de compensations pour l'année financière 2025 et les conditions de leur perception
5. Période de questions
6. Levée de la séance

**DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 4<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2024.**

François Pelletier, directeur général adjoint  
Et greffier-trésorier adjoint

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

### **Séance extraordinaire/Avis de motion et dépôt du projet de règlement 394**

Je, soussigné, François Pelletier, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public /**Séance extraordinaire – Avis de motion et dépôt du projet de règlement 394** en affichant trois (3) copies aux endroits désignés par le Conseil (7, rue Caron, 201, boul. Bégin et site Internet de la Municipalité) entre 13 h et 16 h 30, le 4<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce 4<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2024.

François Pelletier, directeur général adjoint  
Et greffier-trésorier adjoint